



Structure générale de l'enseignement secondaire organisé à Saint-Michel

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL OBTENTION DU CEB			
PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉES DE FORMATION COMMUNE			
D O B D S E E G R V É A T I O N	PARCOURS	ACTIVITÉS AUX CHOIX	
		Immersion anglaise Parcours classique Football	Expression anglaise Expression orale Expression corporelle Mathématiques « autrement » Mathématiques « plus » Informatique Latin Sciences Activités sportives Remédiations en français et mathématiques Math + Méthode de travail et titulariat Socio-économie
TROISIÈME ET QUATRIÈME ANNÉES			
D O R I E N T É G N T A T I O N	ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL de TRANSITION	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de TRANSITION	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de QUALIFICATION
	Sciences Sciences économiques Latin Immersion anglaise Langues moderne 1 - 2 Anglais - Néerlandais - Allemand	Sport-études : football <div style="border: 2px solid red; padding: 5px; display: inline-block;"> Informatique (immersion anglaise possible) </div> Langues moderne 1 - 2 Anglais - Néerlandais - Allemand	Techniques sociales et d'animation
D E D E T D E R M I N A T I O N	ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL de TRANSITION	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de TRANSITION	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de QUALIFICATION
	Mathématiques Sciences économiques Latin Sciences : Biologie - Chimie - Physique Immersion anglaise <i>Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)</i>	Sport-études : football Informatique (immersion anglaise possible) <i>Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)</i>	Technicien/ne en comptabilité animateur/trice <i>Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) Certificat de qualification</i>
CINQUIÈME et SIXIÈME ANNÉES			



Remarque concernant l'organisation du deuxième degré

Les nombreuses directives concernant l'organisation des écoles et la complexité de la mise sur pied des horaires permettent difficilement à un établissement scolaire de respecter intégralement les choix de chaque élève.

L'Institut Saint-Michel a décidé de limiter les possibilités de choix pour les trois raisons fondamentales suivantes :

- présenter des menus d'options assurant chacun une formation sérieuse et équilibrée ;
- organiser un horaire respectueux du rythme de vie de jeunes élèves ;
- préserver l'esprit de classe en proposant à un même groupe d'élèves le plus grand nombre possible de cours communs.

C'est la raison pour laquelle nous vous présentons, pour l'enseignement de transition, neuf grilles horaires différentes.

L'élève qui entre en 3^e année doit sélectionner la grille horaire qui lui convient ou qui lui est conseillée et la compléter éventuellement en choisissant une activité complémentaire à 2 heures (obligatoirement pour les menus B, D et E, facultativement pour le menu C).

Ces choix s'étendent aux deux années du deuxième degré (3^e et 4^e années). Les seuls changements qui pourraient être autorisés après la 3^e année seraient décidés par le Conseil de classe à la lumière des résultats obtenus par l'élève à la fin de l'année scolaire.



ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

Grille horaire des 3^e et 4^e années

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA GRILLE HORAIRE DES 3^e et 4^e ANNEES

1. COURS DE FORMATION COMMUNE obligatoires pour tous les élèves

Religion	2 h
Education physique (sauf Sport - études)	2 h
Géographie	2 h
Histoire	2 h
Langue maternelle	5 h
Langue moderne I (néerlandais, allemand ou anglais)	4 h
Mathématiques	5 h

2. COURS DE FORMATION COMMUNE dont le NIVEAU est laissé au choix des élèves

Sciences	3 h ou 5 h
----------	------------

3. FORMATION AU CHOIX : les élèves choisissent une ou plusieurs options

OBS	Sciences Economiques	4 h
OBS	Latin	4 h
OBS	Langue moderne II (néerlandais ou allemand)	4 h
OBG	Sport - études football	8 h
OBG	Informatique	8 h

4. OPTIONS OU ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES : les élèves choisissent une option pour compléter leur horaire

Education plastique	2 h
Activités sportives	2 h
Informatique	2 h
Conversation anglaise (uniquement pour les élèves en immersion et obligatoire pour eux)	2 h

REMARQUE : Quel HORAIRE HEBDOMADAIRE peut suivre un élève ?

- Dans l'enseignement général, l'horaire hebdomadaire d'un élève ne peut pas dépasser 32 heures de cours sauf pour ceux qui suivent deux cours de langue moderne à 4h. Dans ce cas, l'horaire hebdomadaire peut atteindre 34 heures.
- Dans l'enseignement technique de transition, l'horaire hebdomadaire d'un élève ne peut pas dépasser 34 heures de cours sauf pour ceux qui suivent deux cours de langue moderne à 4h. Dans ce cas, l'horaire hebdomadaire peut atteindre 36 heures.
- Si l'élève suit des cours de rattrapage, son horaire peut temporairement atteindre 34 h.



ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

Tableau des menus d'options proposés

1. FORMATION COMMUNE : cours obligatoires pour tous les élèves

	GT	TT Foot	TT Info
Religion.....	2	2	2
Education Physique.....	2	0	2
Géographie.....	2	2	2
Histoire.....	2	2	2
Langue maternelle.....	5	5	5
Langue moderne I.....	4	4	4
Mathématiques.....	5	5	5
Total	22	20	22

2. FORMATION OPTIONNELLE : choisir un menu d'options parmi les 8 proposés

Menus	Général						Technique		
	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Formation commune	22	22	22	22	22	22	20	20	22
Formation commune de niveau optionnel - Sciences	3	3	5	5	3	3	3	3	3
Formation au choix									
Langue moderne II	4		4		4	4	4		
Sciences économiques	4	4							
Latin						4			
Sport - études football							8	8	
Informatique									8
Total intermédiaire →	33	29	31	27	29	33	35	31	33
Menu à compléter par une activité à 2h : obligatoire pour les menus B, D, E - facultative pour le menu C									
Activités complémentaires à 2h									
Informatique									
Activités sportives									
Education plastique									
Total à atteindre →	33	31	31	29	31	33	35	31	33

Remarques :

1. Les élèves de l'option Sports - études ne suivent pas le cours d'éducation physique 2h.
2. La première langue moderne est celle qui a été suivie à partir de la première année du secondaire.
3. La deuxième langue moderne est un cours qui commence en troisième. L'élève n'oubliera pas de préciser sur la feuille de choix quelle langue il choisit parmi les deux proposées (néerlandais ou allemand).
4. ! Le choix des menus B, D, H et I, sans langue moderne II, bloque l'accès à cette deuxième langue jusqu'à la fin de la 6^e année.

ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

Contenu et objectifs des options de base

INFORMATIQUE 8h/semaine (option de base groupée)

L'objectif de l'option est de donner une formation générale en informatique, dans laquelle les notions de logique et de rigueur seront particulièrement approfondies et qui pourra conduire les élèves vers l'option Informatique du 3^e degré.

Il s'agira de faire acquérir aux élèves des mécanismes de pensée, des méthodes et des habitudes de travail efficaces devant des situations-problèmes complexes. Les jeunes apprendront à puiser de manière raisonnée et critique dans tout ce que peut leur offrir cet univers extraordinaire de conception, de production et d'utilisation qu'est l'informatique, en évitant de devenir de simples consommateurs de produits existants ; on cherchera aussi à développer leur autonomie, leur créativité, leurs capacités cognitives au travers de projets individuels et collectifs.

Les élèves suivront deux cours de 4h chacun :

- Informatique – hardware, software, codage de l'information, programmation et langage HTML.
- Exploitation de logiciels informatiques – apprentissage du clavier, traitement de texte, tableur, logiciel de PréAO, Internet et réseaux, informatique et société.





ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

Contenu et objectifs des activités complémentaires

ÉDUCATION PLASTIQUE 2h/semaine

Objectifs :

- Développer l'esprit esthétique, l'imagination, l'esprit d'observation, l'ingéniosité et l'esprit d'initiative.
- Stimuler le goût de création et permettre diverses formes d'expression.
- Approcher certaines techniques artisanales.
- Acquérir plus de dextérité, plus de précision.
- Eduquer socialement à la prise de décision et à la participation en groupe.
- Eveiller l'esprit critique et l'autocritique, ainsi que le souci de perfectionnement.
- Se valoriser dans un art et favoriser ainsi un équilibre intérieur.



Techniques :

- Dessin et peinture : dessin au trait, aquarelles, gouaches...
- Disciplines : dessin d'observation, d'expression ou décoratif, travaux graphiques, croquis de personnages, paysages...
- Initier à un métier d'art : peinture sur soie, peinture à l'huile, fusain...
- Initiation à diverses techniques : crayons, plumes, pinceaux...

ACTIVITÉS SPORTIVES 2h/semaine



Cette activité s'adresse à tous ceux qui veulent pratiquer un supplément de sport à l'Institut, dans le but de s'y délasser ou d'y perfectionner l'une ou l'autre des disciplines proposées dans notre établissement. Parmi celles-ci, on peut citer le volley-ball, le basket-ball, le mini-football, le badminton, l'athlétisme, le tennis de table.

Il n'est pas nécessaire d'être un puriste en la matière pour pratiquer cette activité. Un minimum de motivation est cependant requis au départ.



Options organisées à Saint-Michel après le 2^e degré

Après le deuxième degré, votre enfant trouvera à SAINT-MICHEL

- ⇒ un troisième degré d'**enseignement général de transition**
- ⇒ un troisième degré d'**enseignement technique de transition**
- ⇒ un troisième degré d'**enseignement technique de qualification**

Les options suivantes sont proposées au choix des élèves :

GÉNÉRAL DE TRANSITION	TECHNIQUE DE TRANSITION
LANGUES MODERNES 1 ^{re} et 2 ^e langues à 4h/semaine	INFORMATIQUE à 8h/semaine
SCIENCES de BASE à 3h/semaine	SPORT - ÉTUDES FOOTBALL à 8h/semaine
SCIENCES GÉNÉRALES	
CHIMIE à 2h/semaine	
BIOLOGIE à 2h/semaine	
PHYSIQUE à 3h/semaine	
SCIENCES ÉCONOMIQUES à 4h/semaine	
MATHÉMATIQUES à 4, 6 ou 8h/semaine	
	TECHNIQUE DE QUALIFICATION
	TECHNICIEN(NE) EN COMPTABILITÉ
	ANIMATEUR / ANIMATRICE




L'Institut Saint-Michel,
une école où il fait bon vivre.

L'Institut Saint-Michel,
une école ouverte sur le monde.

A l'Institut Saint-Michel,
travailler heureux, c'est contagieux.

Institut Saint-Michel
Enseignement secondaire
rue du Collège 126
4800 Verviers

 087/39.46.50

Site Internet : www.saintmichelverviers.be

